

LES GRANDS ENJEUX

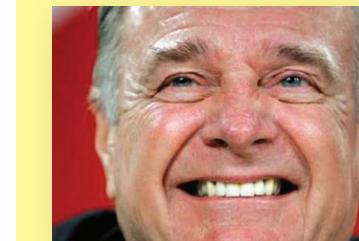
Comprendre le monde - la société



Le scandale des paradis fiscaux

L'histoire de Jean LeContribuable

Jean LeContribuable gagne honnêtement sa vie comme manœuvre dans une petite entreprise de sa région. En avril de chaque année, M. LeContribuable, qui gagne annuellement 39 000 \$, complète ses déclarations d'impôt. Une pour le Québec, une autre pour le Canada. Comme la majorité de ses concitoyens et concitoyennes, il trouve toujours un peu trop élevé le montant total de sa contribution fiscale. Mais, en pensant aux services de santé, à l'éducation, et de ce temps-là aux travaux routiers, M. LeContribuable finit toujours par se dire que les impôts sont « un mal nécessaire » et que tout le monde doit payer sa juste part pour vivre dans une société comme la nôtre. Mais au fait, tout le monde paie-t-il vraiment sa juste part d'impôt?



« Il faut absolument que les Canadiens aient confiance au régime fiscal. Ils ont le droit de demander que tout le monde paie sa juste part d'impôts »

Paul Martin, ex-ministre des Finances et ex-premier ministre du Canada
Également propriétaire avec sa famille de la multinationale Canada Steamship Lines, qui possède de nombreuses filiales dans des paradis fiscaux.
(Source : Émission Enjeux de Radio-Canada)

1 Un phénomène de plus en plus populaire

Au Canada, des milliers de gens fortunés, d'entreprises et de sociétés pratiquent une forme d'évasion fiscale en « plaçant » leurs actifs dans des « paradis fiscaux », des territoires étrangers à la fiscalité très basse par rapport au Canada, placés, à l'abri de l'impôt. Un montant estimé par Statistique Canada à 88 milliards \$ pour l'année 2005. Une étude produite par l'Université du Québec à Montréal a révélé que le recours à des sociétés « offshore » affiliées, par les cinq plus importantes banques canadiennes, dans les paradis fiscaux leur a permis de soustraire au fisc canadien, entre 1993 et 2003, la faramineuse somme de 16 milliards \$. Dans un rapport rédigé en décembre 2002 à l'intention du gouvernement du Canada, le Vérificateur général du Canada s'inquiétait du phénomène des paradis fiscaux en ces termes, « De 1996 à 2000, la somme des fonds que les sociétés résidant au Canada ont prêtés à des sociétés étrangères affiliées ou y ont été investis, est passée de 200 milliards de dollars à plus de 450 milliards de dollars. L'Agence a réuni des données indiquant que les 50 plus grandes sociétés du Canada ont plus de 1300 sociétés étrangères affiliées, fiducies et sociétés de personnes dispersées dans le monde entier... Les placements à l'étranger constituent des risques pour l'assiette fiscale du Canada. Le revenu provenant de placements à l'étranger n'est pas aussi visible que le revenu de source canadienne, et il est plus difficile à relever et à valider. Des revenus et des gains en capital peuvent être détournés vers des paradis fiscaux ou des pays offrant un régime fiscal avantageux en vue d'éviter l'impôt canadien. »



PARADIS FISCAL

Un pays où l'impôt est minime ou inexistant, et où des personnes riches et des compagnies ont l'habitude de transférer illégalement de très grosses sommes d'argent pour les mettre à l'abri de l'impôt et ainsi éviter d'assumer leur juste part des dépenses publiques.

2 L'astuce des sociétés « offshores »

Pour les sociétés canadiennes, soustraire des sommes importantes normalement dues au fisc relève pratiquement de la « technicalité ». Des agences spécialisées offrent ouvertement leur service dans ce domaine comme en témoigne cette publicité disponible sur internet quand on recherche « paradis fiscal » sur Google. « Vous êtes chef d'entreprise, ou vous avez le projet de le devenir : La fiscalité sur les entreprises de votre pays de résidence est plus lourde et contraignante que celle d'autres jurisdictions. Nos conseils vous permettront de localiser favorablement vos activités dans un autre pays ». L'astuce consiste à créer une ou des filiales dont les opérations se dérouleront « officiellement » sur un territoire, souvent minuscule, un paradis fiscal, vous offrant un taux d'imposition nul ou extrêmement bas, n'exerçant aucun contrôle sur vos activités et vous promettant très souvent... le secret absolu. La société « offshore » émettra à l'intention de la société mère située au Canada des factures très élevées pour diverses opérations « fictives » ce qui permettra d'abaisser le niveau de profit de la société mère et, par voie de conséquence, l'impôt que celle-ci devrait normalement payer au gouvernement du Canada. Les « grosses fortunes » individuelles peuvent également profiter d'un paradis fiscal. Internet y donne accès : « Vous êtes un contribuable, personne physique, lourdement imposé dans votre pays de résidence : Nos conseils vous présenteront des solutions à l'étranger pour améliorer les prélevements fiscaux sur vos revenus et votre patrimoine. »



« Typiquement, un paradis fiscal est un endroit dont tu peux faire le tour en deux heures et dont le principal avantage, sinon le seul, est le faible taux d'imposition, mais surtout le secret bancaire ».

Jean-Pierre Vidal
Professeur de fiscalité à HEC Montréal

« Il faut donc en finir avec les paradis fiscaux et lever le secret bancaire qui permet à ces criminels de cacher 50 milliards de dollars de l'argent du Québec dans les 84 paradis fiscaux identifiés par l'OCDE. »

Amir Khadir
Député de Québec Solidaires

« Les habitants des îles Caïmans sont les gens les plus entreprenants au monde! ».

Léo-Paul Lauzon
Professeur de comptabilité à l'UQAM, commentant le fait qu'il y avait aux îles Caïmans en 2005, plus de 40 000 compagnies enregistrées alors qu'on ne compte que 44000 habitants.

**Affichez
ces pages
la compréhension,
c'est contagieux!**

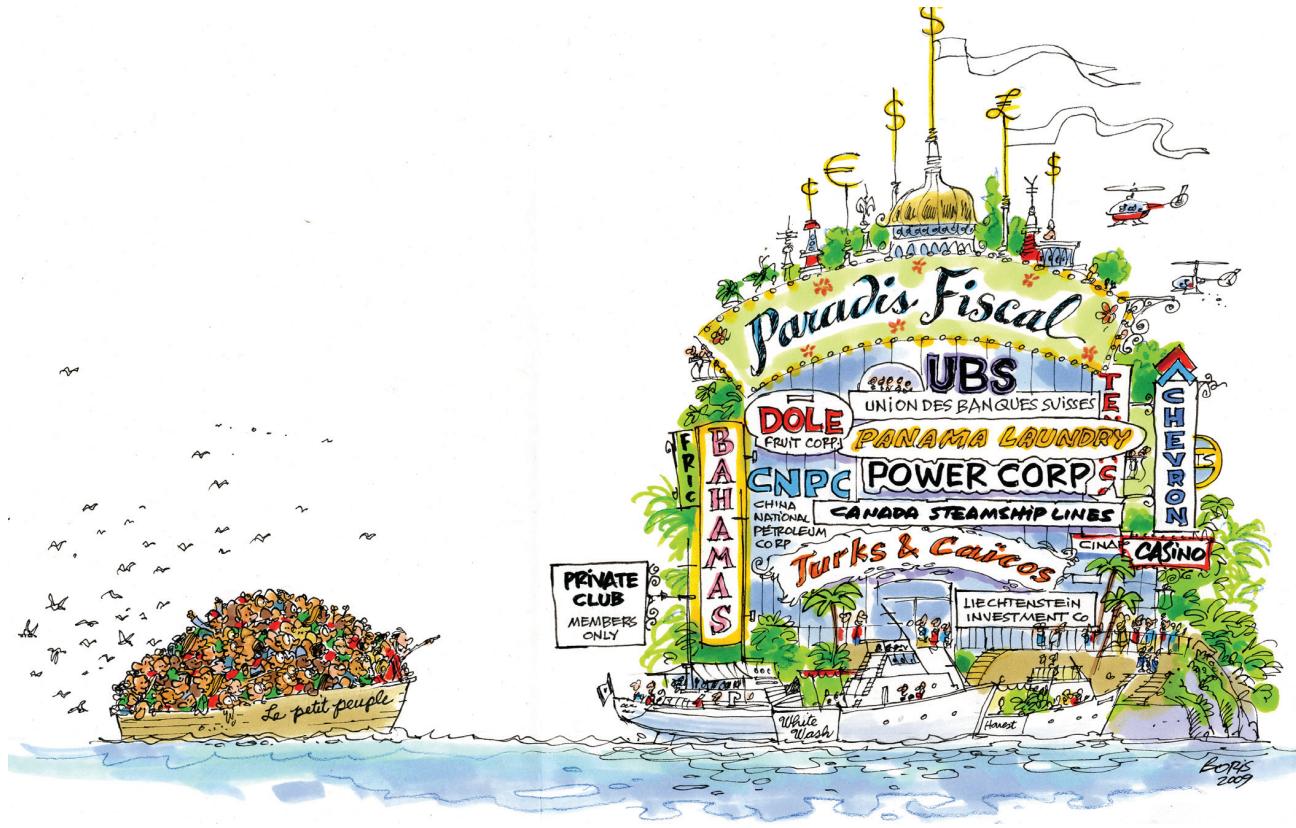
 COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES
www.cs3r.org

Les chiffres du mois

50 =
1300

Le Vérificateur général du Canada rapportait dans un rapport émis en 2002 que l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) avait réuni des données indiquant que les 50 plus grandes sociétés du Canada ont plus de 1300 sociétés étrangères affiliées, fiducies et sociétés de personnes dispersées dans le monde entier. Par cette astuce, ils peuvent plus facilement éviter de payer de l'impôt au Canada.

Lisez les autres pages de la série « Les grands enjeux » www.lagazette.ca dans la section « Les grands enjeux »



Pour en savoir plus

Émission *ENJEUX* de Radio-Canada
www.radio-canada.ca/actualite/enjeux/reportages/2004/040420/barbares.shtml
(Seul le texte de l'émission est disponible)

Attac (Association pour la Taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens)
www.france.attac.org

Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM
www.cese.uqam.ca

Où va notre argent? Une fiscalité pour les riches, Collectif d'auteurs d'ATTAC-Québec, Éditions Écosociété, 2006

Pour sauver la planète, il faut sortir du capitalisme, Hervé Kempf, Éditions du Seuil, 2009

HALTE AUX DÉPENSES MILITAIRES !

Une question de priorités?

PENDANT QUE :

- plus d'un million d'enfants vivent dans la pauvreté au Canada;
- des milliers de Canadiens perdent leur emploi à cause de la crise économique et financière;
- les gouvernements ne cessent de couper dans les programmes sociaux comme la santé, l'éducation et la protection de l'environnement pour contrôler leurs déficits.

QU'EST-CE QU'ON FAIT AVEC VOTRE ARGENT?

Le gouvernement canadien prévoit dépenser **490 milliards \$** en dépenses militaires d'ici 20 ans!

Surveillez bien cet automne la grande campagne

Halte aux dépenses militaires!

Investissons d'abord pour enrayer la pauvreté et le chômage.



Publié par le Comité de Solidarité/Trois-Rivières, un organisme sans but lucratif indépendant, en collaboration avec La Gazette de la Mauricie, grâce à des dons de citoyens et de citoyennes de la Mauricie.

Pour réagir ou faire un commentaire à propos du contenu de ces deux pages, faites-le par courriel à :

grandsenjeux@cs3r.org
(819) 373-2598

Vous pouvez faire un don à l'organisme pour qu'il puisse continuer sa mission d'éducation et de sensibilisation en envoyant un chèque à :
CSTM – Fonds de Charité
942, Ste-Geneviève, Trois-Rivières (Qc) G9A 3X6

Par courriel : pm@pm.gc.ca

(envoyez une copie conforme à: grandsenjeux@cs3r.org)

Par la poste :

Bureau du Premier ministre
80, rue Wellington, Ottawa (ONTARIO) K1A 0A2
(NOTE: Il n'est pas nécessaire d'apposer un timbre)

Lancement de la campagne

LUNDI TRIBUNE
Conférence de monsieur Gérald Larose



Thème : Face à la crise financière mondiale, comment investir dans l'emploi et dans l'économie sociale.

Lundi 5 octobre 2009, 19 h au café Le Charlot, 1606, Notre-Dame, Trois-Rivières 819 375 1113

Professeur invité à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), Gérald Larose s'intéresse particulièrement aux mouvements sociaux et au développement des capacités de la société civile. Il fut président de la CSN de 1983-1999.

Une initiative du Comité de Solidarité/Trois-Rivières
819-373-2598 - www.cs3r.org